

Association de Locataires DOUAI
Résidence Charles Bourseul

RÉUNION : 20 mai 2014 **LIEU** : LCR A.R.B.R.E. (entrée 200)

Participants Locataires : MM PLUCKER - NEF - KORUKLU - LUYCKX - FOURNIER - VILLEROT
-FAUQUEUX.J.C- FAUQUEUX.E - ZAPALA - DEPUISSET - BENMOUSSA - PROY

Représentant de l'Association : Mr FLAHAUT -

NOREVIE MM - Ch CAUDRON- L. DENIS - Ch MIELCAREK - C.
DAMBRINE

Animation et Condensé de la réunion : Fabrice DAUSQUE

Questions a l'ordre du jour établi par l'Association

1) Panne d'ascenseur au bâtiment 400 :

La Responsable de Secteur a constaté le décalage entre le palier et la cage d'ascenseur. Le problème a été résolu suite à une intervention technique du prestataire.

2) La fermeture du local au bâtiment 200 :

NOREVIE a renforcé le chambranle de porte mais il y a eu un autre problème lié à la gâche électrique. C'est également résolu.

3) Stationnements intérieurs abusifs :

L'association a mis des papiers sur les pare-brises et a constaté depuis une accalmie.

A ce jour, toutes les bornes condamnant les accès fonctionnent correctement.

La Responsable de Secteur a procédé à l'affichage dans les halls d'immeuble pour rappeler l'arrêté municipal d'interdiction de stationnement.

L'Association va demander à la municipalité la pose de panneaux d'interdiction de stationnement.

4) Squat des entrées :

Selon le Responsable d'Association, il y a quelques soucis sur les entrées 400 et 500 sur lesquelles plus ou moins une quinzaine de jeunes sont présents pendant la pause méridienne. Il a téléphoné à la police pour signaler ces faits. Actuellement la situation est plus calme.

La locataire de l'appartement n° 403 est gênée par les jeunes qui s'assoient sur les rebords des fenêtres. NOREVIE va poser des barreaudages.

La Responsable de Secteur va poser des affichages dans les entrées, rappelant aux locataires qu'il ne faut pas ouvrir sans s'assurer de la personne qui demande à entrer dans l'immeuble.

Pour le Responsable d'Association, il est certain que les jeunes vont là où ils savent que les locataires vont ouvrir sans poser de questions. Chacun doit demander qui demande à entrer.

5) Etat des travaux dans les parties communes :

La Responsable de Secteur va faire chiffrer les travaux.

6) Nettoyage des parties communes

L'association constate que des personnes ne nettoient plus leurs paliers. Le message est-il passé aux arrivants ?

La Responsable de Secteur donne l'information aux nouveaux locataires. Elle continue à faire les tournées de paliers, pour vérifier la réalité du nettoyage et faire réaliser la prestation, dont l'intervention sera facturée au locataire défaillant.

7) Les finitions des portes d'accès au sous-sol ne sont pas satisfaisantes :

La Responsable de Secteur reconnaît que cela aurait pu être mieux et va demander la pose de plaques de propreté.

Elle avait constaté qu'il manquait des moulures au bâtiment Chappe et a fait, depuis, réaliser la prestation.

8) Eclairage dans les bâtiments Chappe et Bell:

L'Association dit que l'éclairage dans les longs couloirs des bâtiments Chappe et Bell n'est pas performant.

La Responsable de Secteur fera poser des L.E.D qui assurent une meilleure intensité lumineuse.

Pour l'Association, les portes **d'accès** à la route depuis le bâtiment Chappe sont vétustés. Cela pose souci dans la mesure où l'accès au parking permet ensuite d'accéder aux étages dans l'immeuble.

9) Point sécurité

Pour l'Association, les portes **d'accès** à la route depuis le bâtiment Chappe sont vétustés. Cela pose souci dans la mesure où l'accès au parking permet ensuite d'accéder aux étages dans l'immeuble.

La Responsable de Secteur signale l'existence de deux sas qui s'ouvrent à **contre-sens**.

Le Responsable du Service des Résidences précise qu'il s'agit d'une obligation afin de permettre aux personnes en fauteuil roulant de pousser la 1^{ère} porte et de tirer la seconde en même temps.

Néanmoins, NOREVIE va étudier la possibilité de mieux sécuriser ces portes tout en respectant ces normes d'accessibilité ainsi que les normes d'évacuation en cas d'incendie.

Pour le Responsable de Territoire, il y a eu un souci technique sur la porte du grand portail au n° 676, mais il n'y a pas de vétusté. De plus, cette porte a fait l'objet d'une vérification complète en 2012.

10) Etat de l'éclairage :

Les premiers devis reçus sont trop élevés donc NOREVIE a demandé d'autres devis.

Pour le Responsable d'Association, il y a un éclairage en continu.

La Responsable de Secteur confirme que cela n'est pas normal et va demander la vérification du système.

11) La T.N.T

La Responsable de Secteur connaît bien le dossier qui, effectivement, dure depuis quelques temps. Cela est lié notamment aux travaux du Tram, des câbles ont été déplacés et redéposés dans une fosse où il y avait de l'eau. NOREVIE a dû faire poser une armoire étanche pour protéger ces équipements.

12) Questions diverses :

- Le barillet P.T.T de la batterie de boîte aux lettres au bâtiment 200, n'est plus accessible. La Responsable de Secteur fait passer A.M.C.P.S.
- Entrée 200 éclairage en continu, la Responsable de Secteur demande une intervention technique pour résoudre cette situation.
- Des automobilistes continuent à se garer à la sortie du garage du bâtiment 100 et cela gêne la visibilité. Il y a déjà des bornes posées, NOREVIE passera voir mais en l'état actuel ne voit pas comment résoudre cela.
- Une locataire demande que les affiches soient posées devant chez elle, pour informer que cet espace n'est pas une déchetterie.

En effet, hier encore, il y avait une banquette et une armoire déposées.

Ces dépôts sont l'œuvre de personnes extérieures à la Résidence, mais également de locataires de la Résidence.

La Responsable de Secteur va faire poser des claustras.

Réglage de l'ascenseur, bâtiment 600, car décalage entre le palier et la cabine : La Responsable de Secteur commande l'intervention.

Prochaine Réunion le Mardi 16 décembre 2014 à 17h00